A l'issue de la **manifestation** organisée par les **infirmiers anesthésistes**, les représentants des ministres Benoît Hamon, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ont reçu une délégation des organisations syndicales professionnelles et étudiantes.

Ces dernières ont été informées qu'à cette date, les deux tiers des établissements de formation avaient signé une convention avec une université. Le MENESR et le MASS ont rappelé que tout serait entrepris pour aboutir dans les meilleurs délais, et au plus tard le 15 juillet, à ce que l'ensemble des établissements aient signé ou engagé de manière significative le processus de signature d'une convention avec une université.

Le décret attribuant le grade de master au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste sera soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) de septembre 2014 pour publication. Le grade de master sera donc conféré à tous les détenteurs du diplôme d'Etat à partir de septembre 2014.

Le comité de suivi du nouveau programme de formation des infirmiers anesthésistes se réunira en septembre pour poursuivre les travaux notamment sur les conditions de reprise et de poursuite d'études.

Benoît hamon - Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Marisol Touraine - Ministre des Affaires sociales et de la Santé

Geneviève Fioraso - Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche